COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire

Présents : Sébastien POUX, Nicolas DUPRAT, Stéphanie COULOMB, Patricia MOUSSONNE, Maud KUCZMA, Mylène AGUILA, Jérôme PUCHOIS, Thierry BONCOURRE, GABRIEL Abilio, CHIBLI Aziz

Pouvoirs : Philippe MARAIS a donné pouvoir à Abilio GABRIEL
Mathieu FORMOSA a donné pouvoir à Maud KUCZMA
Aziz CHIBLI a donné pouvoir à Stéphanie COULOMB
Sandra SAMPAIO a donné pouvoir à Mylène AGUILA

Secrétaire de séance : Maud KUCZMA

Mme Nathalie LOUBIERES, secrétaire de Mairie, était présente.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, annonce les pouvoirs et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

Observations sur le compte rendu du conseil du 16 février 2022

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée afin de connaître les éventuelles observations.

Pas d'observations à noter

1 – **Approbation du compte de gestion 2021**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion en parallèle avec le compte administratif.

Il informe les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés :.....		141 791.01		156 189.15		297 980.16
Opérations de l'exercice :.....	352 687.75	363 680.02	196 118.02	213 784.17	548 805.77	577 464.19
TOTAUX :.....	352 687.75	505 471.03	196 118.02	369 973.32	548 805.77	875 444.35
Résultats de clôture :.....		152 783.28		173 855.30		326 638.58

Approuvé à l'unanimité

2 – **<u>Approbation du compte administratif 2021</u>**

Monsieur le Maire présente le compte administratif pour l'année 2021

Après sa présentation et sans questions, Monsieur le Maire sort de la salle et GABRIEL Abilio procède au vote.

Approuvé à la majorité des membres présents.

3 – **<u>Affectation du résultat</u>**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget de la commune au titre de l'exercice 2021, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		10 992.27 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		141 791.01 €
C Résultat à affecter **= A+B (hors restes à réaliser)** **(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)**		**152 783.28 €**
D Solde d'exécution d'investissement		173 855.30 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		0.00 €
Besoin de financement F	**=D+E**	**0.00 €**
AFFECTATION = C	**=G+H**	**152 783.28 €**
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		152 783.28 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

4 – **<u>Délibération sur le vote des taux des taxes</u>**

Monsieur le Maire présente les différentes simulations.

<u>Sébastien POUX</u> est conscient qu'une augmentation de 2 %, dans le contexte actuel, ne serait pas bienvenue mais il faut prendre en compte que, malgré l'excédent constaté, des frais vont être engagés pour les projets 2022. Il rajoute que malgré même, le début des travaux, la commune va « puiser » dans ses réserves. Il pense que si la commune n'augmente pas un peu maintenant, il « a peur d'être obligé d'augmenter fortement dans quelques années comme beaucoup de communes l'ont fait ». Il pense que cette augmentation de 2% permettrait d'avancer sur des projets et ne permettrait pas l'obligation d'augmenter fortement dans 2 ans. Le coût serait de 5 € par habitant.

<u>Thierry BONCOURRE</u> remarque que la nouvelle mairie, le terrain de tennis et l'acquisition d'un camion communal n'endetteraient pas la commune. Il précise que le budget communal est conséquent. Les mensualités annuelles ne dépasseraient pas les 15 000 €. Il pense également qu'il faut suivre l'inflation.

<u>Monsieur le Maire</u> précise que les 2 % concerne uniquement la part communale uniquement.

Abilio GABRIEL aurait souhaité une augmentation à 1 %.

Monsieur le Maire propose de faire voter une augmentation à 2 % comme évoqué lors de la commission des finances.

Vote à l'unanimité.

TAXES	TAUX 2021 (rappel)	Taux 2022
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	36.75 %	37.49 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	100,04 %	102.04 %

5 – **Délibération sur l'attribution des subventions aux associations communales**

Monsieur le Maire énumère chaque association du village mais aussi celles non communales.

- **Association Patrimoine** : 230 € approuvé à l'unanimité
- **Tennis** : 230 € approuvé à l'unanimité
- **3ème âge** : 350 € approuvé à l'unanimité
- **CHASSE** : 230 € approuvé à l'unanimité
- **A.P.A** : 6 000 €. Monsieur le Maire propose que l'association APA perçoit 2 000 € et une subvention de 4000 € si la fête locale est programmée. Approuvé à l'unanimité
- **Amicale des sapeurs-pompiers** : 77 € approuvé à l'unanimité
- **AIPF** : 600 € approuvé à l'unanimité
- **Coopérative scolaire** : 600 € approuvé à l'unanimité

6 – **Vote du budget primitif 2022**

Monsieur le Maire présente le budget articles par articles en expliquant les variations dues au cours de la vie.

Monsieur le maire présente les projets d'investissement pour l'année 2022 :

- Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme : 10 000.00 €
- Pool-Routier : 27 800.00 €
- Achat du camion municipal : 38 500.00 €
- Achat d'un tracteur tondeuse : 6 500.00 €
- Architecte pour la nouvelle mairie : 41 000.00 €
- Terrain de tennis : 70 000.00 €

- **Section de fonctionnement** : **Recettes** : 465 710.00 €
  Dépenses : 465 710.00 €

- **Section d'investissement** : **Recettes** : 193 800.00 €
  Dépenses : 193 800.00 €

Voté à l'unanimité

7 – **Délibération sur la modification de l'intérêt communautaire de la compétence « politique du logement et du cadre de vie » par la communauté de communes : conséquences**

Monsieur le Maire donne la parole à Sébastien POUX.

Sébastien POUX explique que la Communauté de Communes a voté la modification de « termes » employés concernant leurs compétences. La commune étant adhérente, les conseils municipaux sont dans l'obligation de voter ces changements.

8 – **Désignation d'un référent laïcité**

Monsieur le Maire sollicite les élus afin de se prononcer sur la désignation d'un réfèrent laïcité.

Thierry BONCOURRE se propose référent laïcité.

9 – **Informations du maire**

Nouveau schéma de collecte : A compter du 19 avril 2022, la distribution de badges pour les ordures ménagères sera effectuée par les élus en mairie selon des permanences. Il informe, également, pour plus de facilité, qu'une permanence sera tenue le dimanche 24 avril de 8h à 19h à la salle des fêtes.
Monsieur le Maire demande que les élus prennent un temps de réflexion sur le ramassage des ordures ménagères chez les personnes en situation d'handicap et les personnes âgées. Il propose qu'un service de proximité soit mis en place très rapidement.

- **Problème de stationnement rue de la poste** : Monsieur le Maire soulève des conflits de voisinage suite à un problème de stationnement. Il propose d'interdire le stationnement dans cette rue. Il donne la possibilité d'une réunion d'information avec les riverains.

  - **Thierry BONCOURRE** remarque que cette rue va être l'accès à la future mairie.

- **Mardi 19 avril** : Carnaval des 3 écoles à Puydaniel. Un « apéritif » pour les enfants sera offert par l'Association APA.

- **Installation** de panneaux de basket et cage de foot par les employés communaux.

- **Gazette** : Monsieur le Maire sollicite le conseil afin que des élus aident Mylène AGUILA a la mise en page de la gazette mais aussi au recueil des informations. Prochaine gazette début juillet.

- **Journée citoyenne** avec repas offert aux habitants le samedi 11 juin à 12h. Travaux le matin suivi d'un repas autant pour les personnes participantes que les non participants.

  Monsieur le Maire énumère les travaux éventuels à prévoir ce jour-là :

- Nettoyage du toit de la salle des fêtes
- Arbre à abattre à l'entrée de la salle des fêtes
- Nettoyage de la place
- Terminer le chemin du baron
- Etc….

10 – <u>Questions diverses</u>

- **<u>Thierry BONCOURRE</u>** aborde le sujet du SCOT (Schéma de cohérence Territorial). Il informe que le SCOT est présent pour définir les modalités de révision de PLU ou de constitution d'un nouveau PLU. Il communique les dates des ateliers destinés au grand public à savoir :

  - **<u>Mardi 10 mai de 18h à 21h à Rieumes :</u>** Quelle gestion des ressources naturelles en Pays Sud Toulousain ?
  - **<u>Samedi 14 mai de 18h à 21h à Palaminy :</u>** Comment habiter demain en Pays Sud Toulousain ?
  - **<u>Mardi 24 mai de 18h à 21h à Carbonne :</u>** quel centre bourg demain en Pays Sud Toulousain ?
  - **<u>Lundi 30 mai de 18h à 21h à Miremont : Quel développement économique et équilibre du territoire Pays Sud Toulousain ?</u>**
  - **<u>Jeudi 23 juin de 9h30 à 12h30 à Montesquieu Volvestre : Quelle préservation et valorisation des richesses en Pays Sud Toulousain ?</u>**

  <u>Thierry BONCOURRE</u> affichera ces ateliers en mairie.

- **<u>Jérôme PUCHOIS</u>** informe que Réseau 31 a validé la reprise du lotissement Saint Sernin. Il manque uniquement le SDEHG dont le point sera fait avec le secrétariat.

- **MOUSSONNE Patricia** s'interroge sur le son des cloches ce jour. **Monsieur le MAIRE** informe du décès de son frère Hubert.
- **Sébastien POUX** informe le conseil que la remise des prix du concours des villes et villages fleuris aura lieu le 25 avril. La commune ainsi que Mme BLANCHON sont en attente du prix.

Séance levée à 21H25

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Mr BLANC Jean-Claude	Mr BONCOURRE Thierry	Mme COULOMB Stéphanie
Mr GABRIEL Abilio	Mme AGUILA Mylène	Mme SAMPAIO Sandra **A donné pouvoir à Mylène AGUILA**
Mme GATHELIER Sabrina	Mme KUCZMA Maud	Mme MOUSSONNE Patricia
Mr CHIBLI Aziz **A donné pouvoir à Stéphanie COULOMB**	Mr DUPRAT Nicolas	Mr FORMOSA Mathieu **A donné pouvoir à Maud KUCZMA**
Mr MARAIS Philippe **A donné pouvoir à Abilio GABRIEL**	POUX Sébastien	PUCHOIS Jérôme